



Paris, le 7 avril 2026

Déclaration de Carine Wolf-Thal suite à la mission de vérification conduite par l'IGF

« L'Ordre des pharmaciens a fait l'objet d'un contrôle de l'IGF portant sur la qualité de la gestion administrative et financière ainsi que sur l'exercice des missions de l'ordre.

Il a favorablement accueilli le constat d'une gestion globalement satisfaisante et prendra en compte toute recommandation qui permettrait d'améliorer sa gestion et de mettre fin aux éventuelles irrégularités relevées.

A l'heure où les missions du Conseil national ont été étoffées pour permettre aux pouvoirs publics de disposer d'outils permettant de mieux gérer les ruptures de médicaments et alors qu'un code de déontologie axé sur les devoirs envers les patients vient d'être publié, l'Ordre des pharmaciens déplore que son intégrité puisse être mise en cause.

L'Ordre des pharmaciens tient également à souligner que lorsque cela est nécessaire, en particulier en cas de difficulté de santé publique, comme en cas de crise sanitaire majeure, les pouvoirs publics savent qu'ils peuvent toujours s'appuyer sur la profession de pharmacien et l'intervention de l'ordre au soutien de leur action au service des patients. »

CONTACTS PRESSE



CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

• Pierre-Ugo Taddei
ptaddei@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 56 21 35 90

COMFLUENCE

• Patrick Chastel
Patrick.chastel@comfluence.fr
Tél : 01 40 07 98 20

• Caroline Wilz
Caroline.wilz@ordre.pharmacien.fr
Tél : 06 42 48 27 25